

Argenton-sur-Creuse



d'une rive à l'autre

> Finances

Tout savoir sur le budget 2016.

> Brèves

Du nouveau à l'Eden Palace.

> Communauté de communes

La bibliothèque, un lieu pour tous.

> Vie associative

La Société Musicale d'Argenton.

> Évènements

Rendez-vous en mars au salon du chocolat.



Mairie

Adresse: 69, rue Auclerc-Descottes
Horaires: du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30; le samedi, de 8h30 à 12h00.
Tél. 02.54.24.12.50
Mail: contact@mairie-argenton-sur-creuse.fr
Site: www.mairieargentonsurcreuse.com
Fermeture les jours fériés: lundi 28 mars, jeudi 5 mai et lundi 16 mai.

Conseil municipal

Prochaine réunion: vendredi 25 mars à 20h30. Les procès-verbaux sont consultables à la Mairie et sur le site Internet (www.mairieargentonsurcreuse.com).

Office de Tourisme et Syndicat d'Initiative

Adresse: 13, place de la République.
Horaires: février et mars: du mardi au samedi: de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00; à partir d'avril: de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00; **fermeture:** jeudi 5 mai.
Tél. 02.54.24.05.30. **Site:** www.ot-argenton-sur-creuse.fr

Police municipale

Adresse: 5, avenue Rollinat (derrière l'Office de Tourisme)
Jours et horaires d'ouverture: du lundi au vendredi: de 9h00 à 12h00; le samedi: de 8h30 à 9h30. En dehors de ces horaires, vous pouvez contacter la Police Municipale au numéro suivant: 02.54.01.00.93. **Mail:** police.municipale@mairie-argenton-sur-creuse.fr.

Collecte des ordures ménagères à Argenton

LUNDI: Argenton (hors écarts). **MARDI:** Spéciale commerces du centre-ville d'Argenton. **JEUDI:** Argenton (hors écarts). **VENDREDI:** Spéciale commerces du centre-ville d'Argenton; écarts d'Argenton.

Les sacs ou conteneurs doivent être sortis seulement la veille au soir. Les conteneurs doivent être rentrés après chaque collecte. **LE DEPOT DES ORDURES HORS DES JOURS OU HORAIRES DE RAMASSAGE EST VERBALISABLE** – (arrêté municipal n° 2005SG05 du 9 juin 2005).

Les sacs bleus destinés aux déchets secs ainsi que les dépliants d'information édités par la communauté de communes sont disponibles en mairie.

IMPORTANT: pensez à signaler à la mairie tout changement pouvant intervenir dans votre foyer (déménagement, naissance, décès ou autres) afin que les modifications puissent être prises en compte sur la facturation.

Sont annulées: la collecte du lundi 28/03 pour le secteur d'Argenton-Ville; la collecte du jeudi 05/05 pour le secteur d'Argenton-Ville; la collecte du lundi 16/05 pour le secteur d'Argenton-Ville.

Collecte des objets encombrants

UNIQUEMENT POUR LES PARTICULIERS

Cette collecte a lieu le 1^{er} lundi de chaque mois. Elle est reportée à la semaine suivante, si ce jour coïncide avec un jour férié. Les personnes intéressées doivent se faire inscrire auprès de la mairie au moins 8 jours avant la collecte, en précisant l'objet à enlever et son poids approximatif.

Vigilance crues

En cas de crues, conformément au règlement départemental d'annonce des crues, les différents services compétents sont progressivement mobilisés.

Le maire est informé de la mise en état:

- de VIGILANCE: lorsque le débit restitué à l'aval du barrage d'Eguzon est de 150 m³/s
- d'ALERTE: lorsque le débit restitué à l'aval du barrage d'Eguzon est de 200 m³/s

Si vous faites partie des propriétaires subissant des crues, et si vous souhaitez être prévenus du risque d'inondation, vous avez la possibilité de vous inscrire en mairie auprès des Services Techniques au 02.54.24.65.27.

Vos coordonnées seront enregistrées sur une base de données qui permettra au système municipal d'information automatisé de vous délivrer, selon votre risque d'exposition à la crue, les informations reçues de la Préfecture. Si vous changez de numéro de téléphone, n'oubliez pas d'en informer les services de la mairie afin que la base de données soit mise à jour de cette modification.

En période d'inondation, la population peut, outre l'affichage en mairie, s'informer auprès d'un répondeur téléphonique mis à sa disposition au numéro: 02.54.24.05.74.

Pour suivre l'évolution en temps réel:

Site de vigicrues: <http://www.vigicrues.ecologie.gouv.fr>

Site de Météo France: <http://www.meteofrance.com/accueil>

Répondeur Météo France: 0892.68.02.36

Recensement

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3^e mois suivant. Les Français non recensés lors de cette période peuvent régulariser leur situation jusqu'à l'âge de 25 ans. Cette démarche permet d'effectuer le recensement citoyen obligatoire en vue de la participation à la journée défense et citoyenneté (JDC).

Vous avez la possibilité d'effectuer la démarche en vous rendant à l'accueil de la mairie ou par internet sur le site: mdel.mon.service-public.fr/recensement-citoyen.html. La commune vous fera parvenir une attestation de recensement par voie postale, ou en version numérisée, après inscription auprès du site mon.service-public.fr.

Les documents nécessaires pour accomplir cette formalité sont:

- un justificatif d'identité :
 - › carte nationale d'identité française en cours de validité (recto-verso)
 - › passeport en cours de validité (image ou photocopie de la double-page où figure votre photo)
- le livret de famille

L'attestation de recensement est indispensable pour l'inscription à des concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité publique (BEP, baccalauréat, etc.).

Animations

Pour les **enfants** et les **adultes**, des animations sont régulièrement proposées (pour les enfants, elles ont notamment lieu le mercredi et pendant les vacances scolaires) par:

- **Les Bibliothèques de la Communauté de Communes du Pays d'Argenton-sur-Creuse**
Site: bibliothequesdupaysdargenton.opac3d.fr

Bibliothèque d'Argenton: 7 bis, av. Rollinat. **Tél.** 02.54.24.27.01 et **Mail:** bib.infos@orange.fr

- **Le Musée de la Chemiserie et de l'Élégance Masculine** (rue Charles Brillaud, à Argenton)

Site: www.cc-argenton.fr/chemiserie – **Tél.** 02.54.24.34.69

Mail: musee-chemiserie@orange.fr.

- **Le Musée d'Argentomagus** (Les Mersans, à Saint Marcel)

Site: www.argentomagus.fr – **Tél.** 02.54.24.47.31

- **Accueil de loisirs d'Argenton-sur-Creuse pour les vacances de Printemps (4 au 15 avril)**

Dates d'inscriptions: à la mairie: lundi 21/03 de 13h30 à 15h00; mardi 22/03 de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 15h00; mercredi 23/03 de 9h00 à 11h15 et jeudi 24/03 de 13h30 à 15h00.

Rescriptions: 02.54.24.65.25 (aux horaires indiqués ci-dessus).

Cérémonies patriotiques

- **Samedi 19 mars:** Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.
- **Dimanche 24 avril:** Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation.
- **Dimanche 8 mai:** Anniversaire de la victoire du 8 mai 1945.
- **Vendredi 27 mai:** Journée nationale de la Résistance.
- **Jeudi 9 juin:** Commémoration du massacre d'Argenton-sur-Creuse du 9 juin 1944 par la 2^e division allemande Das Reich.
- **Samedi 18 juin:** Journée nationale commémorative de l'appel du général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi.

État-civil

NAISSANCES du 01/09/2015 au 31/12/2015

Le 01/09/2015 : **Joël LOUIS**. Le 11/09/2015 : **Bixente BERTHAUD**. Le 14/09/2015 : **Simon LASNIER**. Le 15/09/2015 : **Ryan MARQUES DA SILVA VEZARD**. Le 19/09/2015 : **Margaux TISSIER**. Le 30/09/2015 : **Leelou-Sarah FRANKOVICH**. Le 05/10/2015 : **Carmen BAILLARGEAT**. Le 22/10/2015 : **Charlotte LECOEUR**. Le 17/11/2015 : **Houda JNIFI**. Le 18/11/2015 : **Noor JNIFI GRIVOT**. Le 25/11/2015 : **Syana DA SILVA ANSEL**. Le 27/11/2015 : **Djouliana DUFRAISSE**. Le 18/12/2015 : **Neven FAURE**. Le 28/12/2015 : **Suzanne DE BIASI**; **Mathilde PETERS**; **Mathéo BRUNAUD**.

MARIAGES du 01/09/2015 au 31/12/2015

Le 19/09/2015 : **Johann DEFORGE** et **Marie-Jean SIMON**. Le 03/10/2015 : **Jean-François PASQUIER** et **Claudie PRÉVOST**.

DECES du 01/09/2015 au 31/12/2015

Le 01/09/2015 : **Pascal DENÈLE**, 59 ans. Le 02/09/2015 : **Marie-Thérèse GAUTIER**, 72 ans. Le 04/09/2015 : **Marius GORGOLINI**, 89 ans. Le 05/09/2015 : **Mauricette AUDONNET**, 90 ans. Le 18/09/2015 : **Jean-Luc LEMERLE**, 58 ans. Le 24/09/2015 : **Joël AUGER**, 67 ans. Le 02/10/2015 : **Simone FEIGNON**, 84 ans. Le 04/10/2015 : **Pierre FEUILLADE**, 89 ans. Le 08/10/2015 : **Christiane PINAUD**, 88 ans. Le 16/10/2015 : **Jean-François LUNEAU**, 66 ans. Le 23/10/2015 : **Suzanne DUPUY**, 100 ans. Le 27/10/2015 : **Samuel CASSIN BUI-VIET-LINH**, 1 an. Le 30/10/2015 : **Edmond LURET**, 89 ans. Le 31/10/2015 : **Odette MANNEQUIN**, 80 ans. Le 03/11/2015 : **Odette DENIER**, 74 ans. Le 05/11/2015 : **Marie-Josée DAMBLANT**, 55 ans. Le 14/11/2015 : **Joséfina GALLAND**, 97 ans. Le 04/12/2015 : **Jean-Paul BRENON**, 55 ans. Le 07/12/2015 : **Marie BRETON**, 82 ans. Le 12/12/2015 : **Florian LEMAIRE**, 17 ans. Le 20/12/2015 : **Marguerite ROSET**, 96 ans. Le 25/12/2015 : **Gilbert RAVEAU**, 89 ans.



Sommaire

■ infos pratiques	2
■ éditorial	3
■ dossier	4-5
Le budget 2016	
■ brèves	4-5
■ communauté de communes	6
La bibliothèque Rollinat	
■ expressions politiques	6
■ vie associative	7
La Société Musicale d'Argenton	
■ acteur économique	7
Les fêtes de Noël récompensées	
■ évènements	8
Le salon du chocolat	
■ patrimoine	8
Le lycée Rollinat	

Bulletin municipal d'information
d'Argenton-sur-Creuse

Direction de la publication :
Vincent Millan

Crédits photos :
Droits réservés

Réalisation :
Imprimerie Le Trépan/Studio HachBé

Impression :
Groupe Sodimass
36800 Le Pont Chrétien

> éditorial

Chères Argentonaises, chers Argentonais,

Je souhaiterais, aujourd'hui, à travers cet éditorial mettre en avant la richesse du tissu associatif de notre ville. A l'occasion de cette nouvelle année qui commence, je remercie au nom de notre municipalité tous les bénévoles qui ne comptent pas leur temps pour offrir de nombreuses activités ou services à tous les habitants d'Argenton et de ses environs. Notre commune soutient plus de 130 associations et sections d'association. Elles sont un atout majeur pour notre ville.

Les associations sont là pour vous accompagner tout au long de votre vie et vous venir en aide lorsque vous êtes confrontés à des difficultés. Elles sont une source de connaissances et, garantes de notre histoire, contribuent au devoir de mémoire.

A Argenton, vous pouvez exercer presque tous les sports, pratiquer des activités culturelles ou de loisirs très variées et profiter de nombreux spectacles, manifestations ou expositions grâce aux associations. Nos équipements municipaux, qu'ils soient sportifs, culturels ou polyvalents sont constamment sollicités. Je ne peux que m'en réjouir car c'est le signe d'une cité qui vit et qui rayonne.

En ce mois de janvier, de nombreuses assemblées générales se sont tenues. J'ai participé à beaucoup d'entre elles. A chaque fois, j'ai constaté que la vie associative demande beaucoup d'implication et de disponibilité; que les bénévoles qui œuvrent sont toujours ravis de voir les bonnes volontés se joindre à eux; qu'il est important pour eux de porter ces valeurs de solidarité et de partage avec leurs adhérents. N'hésitez pas à les rejoindre !

C'est l'implication du plus grand nombre qui rendra demain nos associations encore plus solides et pérennes. Longue vie à nos associations et mes remerciements les plus dévoués à tous les bénévoles du secteur associatif d'Argenton en espérant les voir demain encore plus nombreux.



Vincent Millan
Maire d'Argenton-sur-Creuse

Tout savoir sur le Budget 2016

Du nouveau à l'Eden Palace



2015 aura été l'année du changement à l'Eden Palace. En effet, en octobre, le cinéma fermait ses portes quelques jours pour travaux : changement de la moquette et des fauteuils. Le style a été respecté et conservé. Tout est beau, propre et flambant neuf. Le coût des travaux a été financé en grande partie par le cinéma grâce à l'utilisation de la TSA (taxe spéciale sur chaque entrée) et le complément (soit environ 10 %) assuré par la municipalité.

En décembre, le moment étant venu pour Jean-Claude Lerbet, le projectionniste, de prendre sa retraite, on accueillait un nouveau et tout jeune remplaçant : Luc Berger.

Une chose n'a pas changé : l'envie de l'équipe de l'Eden Palace de continuer à proposer au public des films attendus par tous et de lui faire découvrir des films moins connus.

L'association Eden Palace compte près de 150 membres qui manifestent par leur adhésion leur soutien au cinéma et reçoivent en retour les informations sur la programmation et les différentes manifestations organisées. Si vous voulez participer aussi à la vie de votre cinéma, n'hésitez pas à prendre contact avec les membres de l'équipe.

Tél : 02.54.24.49.79.

Les chiens interdits au marché

La municipalité rappelle à l'ensemble des propriétaires de chiens qu'il est interdit de déambuler à l'intérieur du marché couvert avec son animal de compagnie préféré. Des panneaux d'interdiction ont été installés pour réaffirmer ce principe nécessaire pour l'hygiène des produits et des locaux.

Le budget 2016 de la commune d'Argenton-sur-Creuse a été voté lors du dernier conseil municipal, le 11 décembre 2015. Il atteint cette année 8 millions d'euros.

Depuis maintenant plus de 20 ans, ce budget est élaboré à partir de 4 principes fondateurs :

- Offrir à la population des services publics de proximité nécessaires, utiles et accessibles à tous,
- Accompagner les acteurs économiques et associatifs par la construction d'équipements de qualité et le soutien dans leurs actions au quotidien,
- Valoriser le patrimoine de notre cité,
- Conserver toujours les mêmes taux pour les impôts locaux.

Cette année, le budget communal prévoit de financer, pour un montant de 1 720 000 euros, la deuxième et dernière phase des trois grandes opérations d'investissement prévues pour ce mandat que sont l'aménagement de la place Carnot et des rues Grande et du Point du jour, la rénovation de l'école élémentaire Paul Bert et la création de la maison d'animation de Saint-Etienne.

Ce nouveau lieu offrira à la population d'Argenton et de ses alentours une salle de conférence et d'exposition, une salle multimédia, une salle de réunion et plusieurs ateliers destinés à des activités artistiques ou manuelles. Par la même occasion nous libérerons ainsi de l'espace au niveau de la maison des associations, rue Montaigne, pour répondre à des besoins qui sont à ce jour mal ou non satisfaits.



Pour cette année 2016, 630 000 euros seront consacrés aux programmes d'investissement courant pour rénover bâtiments, trottoirs, rues et éclairage public et commencer le renouvellement des aires de jeux et des toilettes publiques.

L'ensemble de ces dépenses est financé très majoritairement par les subventions de l'Etat et de la Région Centre-Val de Loire et la mobilisation de l'emprunt; emprunt parfaitement maîtrisé car, bien que la commune, avec ce budget, finance une grande part des

Dépenses



Recettes





travaux de la mandature, elle n'augmentera le montant total de sa dette que de 300 000 euros (soit 3,50 € par an et par habitant). Ce montant total recommencera à diminuer dès 2017.

Pour mémoire, commenceront aussi cette année les travaux de restauration du camping municipal et de renouvellement des équipements sportifs de la salle de gymnastique Rollinat avec des crédits votés lors du budget 2015.

Par ailleurs, un budget de presque 5 millions d'euros, financé par les recettes municipales, celles issues de la fiscalité et des dotations de l'Etat, est alloué pour couvrir l'ensemble de nos dépenses dites de fonctionnement. Elles se décomposent de la façon suivante :

- un peu moins de 3 millions d'euros, sont utilisés pour maintenir notre niveau d'intervention pour les politiques publiques communales que sont les affaires scolaires, la jeunesse, la culture, le sport, le tourisme, le commerce, la

police municipale et le centre communal d'actions sociales.

- 1,1 million d'euros sont prévus pour l'entretien de toute la voirie et des espaces verts.
- 400 000 euros pour les services à la population (accueil, état civil et élections)
- 500 000 euros pour l'ensemble des services communs (direction générale et technique, finances et achat, ressources humaines, informatique, etc.).

Pour finir il est important de signaler que le conseil municipal a aussi voté un budget spécifique pour construire à côté de la maison de santé pluridisciplinaire un pôle de radiologie en partenariat avec le centre hospitalier de Châteauroux; son ouverture est prévue dans le courant de l'été 2017. Pour ce projet, la commune a en charge la construction du bâtiment avec le soutien de la Région et de l'Etat pour un montant de 500 000 euros, tandis que l'hôpital assumera l'investissement de l'équipement et tous les coûts de fonctionnement, dont le personnel et le loyer; loyer versé à la mairie pour rembourser la charge des annuités de l'emprunt lié à cette opération.

Affaires scolaires : entretien et matériel des écoles primaires, garderie, cantine, temps d'activités périscolaires.

Jeunesse : accueil de loisirs, point relais accueil jeunesse.

Culture : Ecole municipale de Musique et de Danse, soutien aux manifestations, associations et équipements culturels dont le cinéma, la salle de spectacle, le moulin des arts.

Sport : soutien aux manifestations, associations et équipements sportifs dont le complexe sportif Lothaire Kubel, le gymnase Rollinat, les terrains de foot, rugby, tennis, salle de tennis de table.

SERVICES A LA POPULATION 390 000 €	SERVICES COMMUNS 490 000 €	TRAVAUX CENTRE VILLE 600 000 €	TRAVAUX VOIRIE ECLAIRAGE PUBLIC 410 000 €	TRAVAUX ÉCOLE PAUL BERT 720 000 €	TRAVAUX MAISON DE ST-ÉTIENNE 400 000 €	AUTRES INVESTISSEMENTS 220 000 €	REMBOURSEMENT EMPRUNT 860 000 €
DOTATIONS ÉTAT 1 790 000 €			SUBVENTIONS POUR INVESTISSEMENT 940 000 €		EMPRUNT 1 070 000 €		

Nouveau plan de circulation et de stationnement dans la rue de l'Abattoir

Depuis quelques années, la rue de l'Abattoir est devenue un axe routier fréquemment emprunté par tous types de véhicules, ce qui occasionne de réels problèmes de circulation et de stationnement.

Dans un souci de préserver la sécurité des usagers et la sérénité des riverains en limitant la vitesse et en organisant différemment le stationnement, un nouvel aménagement de la rue va être mis en place.

Suite à une réunion d'information et d'échanges qui a eu lieu entre élus et riverains le 30 novembre dernier, et aux observations formulées à cette occasion ou postérieurement, une configuration est en cours d'expérimentation jusqu'en mars prochain. Des espaces de stationnement sont proposés de chaque côté de la rue, contrairement à ce qui existait jusqu'à présent, selon une disposition dite en écluse.

A l'issue de la période de test durant laquelle riverains et usagers peuvent faire part de leurs remarques, un aménagement définitif sera concrétisé, en avril 2016.

Le transport collectif de la ville d'Argenton-sur-Creuse

La commune d'Argenton-sur-Creuse organise des transports collectifs gratuits afin de favoriser les déplacements entre certains lieux de la périphérie et le centre-ville, la maison de santé et le supermarché du Merle-Blanc. Le minibus circule les mercredis (aller de 15h à 15h35 et retour de 17h à 17h35) et les samedis (aller de 9h à 9h35 et retour de 11h15 à 11h50). Attention, ce service ne fonctionnera pas les jours fériés et en cas de circulation hivernale difficile.

Depuis le 1^{er} février, le transport collectif par minibus a suppléé, pour les habitants de la commune, l'opération payante « taxi du 3^e âge » proposée par la communauté de communes.

Pour connaître le détail des différents arrêts, contactez l'accueil de la mairie (Tél. : 02.54.24.12.50).



La bibliothèque, un lieu pour tous

Construite en 1986, la bibliothèque accueille tous les jours, avenue Rollinat, près de 120 personnes.

La bibliothèque d'Argenton appartient au réseau des bibliothèques de la communauté de communes comprenant également trois autres bibliothèques sur les communes de Le Pêchereau, Saint-Marcel et Saint-Gaultier. Chaque Argentonnais peut s'inscrire gratuitement à la bibliothèque et emprunter des documents parmi les 45 000 livres, revues, CD ou DVD du catalogue. Les documents proposés sont renouvelés régulièrement grâce au partenariat de la bibliothèque départementale et à l'acquisition, chaque année, de près de 3000 nouvelles références. Une bibliothécaire peut également porter des livres aux personnes ayant des difficultés à se déplacer.

Outre les prêts, la bibliothèque accueille tous les habitants pour la consultation de la presse dans un espace de détente et met à disposition des tables pour un public plus studieux. Elle offre aussi un accès à Internet et une connexion wifi. Les bibliothécaires organisent, tout au long de l'année, des activités gratuites pour les enfants et les adultes. Il y a chaque mois, pour le jeune public, des lectures de contes, en journée ou en soi-

rée, des jeux ou des activités ludiques. Les adultes peuvent participer à des soirées autour du livre ou, un jeudi par mois, prendre part au cercle de lecture.

La bibliothèque est un lieu ouvert sur le monde, abritant de belles histoires à partager et riche en animations. Poussez les portes, les bibliothécaires vous y accueillent, du lundi au samedi, pour les

différentes activités, conseils de lecture, expositions thématiques ou sur un sujet d'actualité, et pour partager avec vous leur passion de la lecture.

HORAIRES :

Lundi : 15h00-18h30
 Mardi : 15h00-18h30
 Mercredi : 10h00-12h00 et 14h00-18h00
 Jeudi : 15h00-18h00
 Vendredi : 12h30-18h30
 Samedi : 10h00-12h00 et 14h00-17h00

Téléphone : 02.54.24.27.01 – Courriel : bib.infos@orange.fr
 Site internet : bibliothequesdupaysdargenton.opac3d.fr



L'équipe des bibliothécaires.

> expressions politiques

Majorité municipale

Avec François Bonneau de nouveau élu Président à la tête de la Région Centre-Val de Loire, c'est la certitude pour les territoires du sud dont Argenton-sur-Creuse fait partie, de continuer de bénéficier de la solidarité territoriale. La municipalité peut ainsi compter sur un partenaire qui aura à cœur de l'accompagner pour ses grands projets d'investissements et de soutenir les acteurs économiques et associatifs de notre ville.

La Région Centre-Val de Loire participe au financement des travaux d'aménagement du centre ville et de ceux à venir du pôle radiologie. Le dossier de la maison d'animation de Saint-Etienne devrait aussi bénéficier de cet appui. Dans le cadre de son action culturelle, la Région permet d'avoir tout au long de l'année une programmation de spectacles vivants riche et variée. Au quotidien, elle est un acteur majeur de l'emploi en permettant aux associations d'avoir des salariés, en aidant les entreprises dans leur développement et dernièrement en créant avec d'autres partenaires le service public régional pour l'orientation professionnelle.

Opposition municipale

A l'heure où la plupart des collectivités tentent de se désendetter et d'éviter les dépenses superflues, notre ville n'a pas les mêmes préoccupations : 900 000 € vont être investis pour transformer l'ancienne église Saint-Etienne en salles de réunion.

Auriez-vous voté un tel budget ?

Est-ce une priorité alors que des sites similaires existent déjà ? (salle Charles Brillaud, maison des associations de l'école George Sand, salle Rollinat, salle des mètres carrés sociaux au Merle Blanc). Outre le coût financier qu'implique ce projet, les dépenses de chauffage et l'entretien de l'ascenseur n'ont pas été chiffrés. Les places de stationnement nécessaires n'ont pas non plus été prévues dans la réfection pourtant récente du quartier. Permettez-nous d'être sceptiques quant à l'opportunité de ce projet et inquiets quant à l'ampleur du budget voté et à l'impact sur le quartier. La réfection d'autres structures aurait été plus judicieuse, notamment le Pont Billaud sur la Creuse avant qu'il ne soit définitivement fermé pour raisons de sécurité.

La SMA, Société Musicale d'Argenton

En 1867, des Argentonnois soucieux de divertir leurs concitoyens en musique fondèrent l'Orphéon. En 1870 naît une fanfare: la Société Musicale d'Argenton. Aujourd'hui composée de vingt-huit musiciens de treize à soixante-dix ans, elle est présidée par Anne-Sophie Lebourg.

René Bonargent, membre de la SMA depuis 1936, en est le président d'honneur. L'orchestre d'harmonie (instruments à vent et percussions) est dirigé par Christian Nore, directeur de l'Ecole Municipale de Musique et de Danse. Elle est d'ailleurs étroitement liée à l'Ecole de Musique, puisqu'elle accueille ses élèves, lorsqu'ils atteignent le second cycle, vers treize ans, pour leur offrir une pratique d'ensemble d'exigence et de qualité.

Anne-Sophie Lebourg, sa présidente, déclare: «*La Société Musicale réunit chaque semaine trois générations de musiciens, élèves, amateurs et professionnels. Notre travail allie convivialité, écoute, respect, exigence, afin de partager avec le public un moment de plaisir et d'émotions.*» Et ce travail permet à la Société Musicale de se produire avec talent tout au long de l'année: concert impromptu, concert de Printemps, fête de la Musique, 14 juillet et concert de Sainte-Cécile,



L'orchestre d'harmonie lors du concert de Sainte-Cécile.

patronne de tous les musiciens. Son programme est chaque année une (bonne) surprise. Christian Nore l'affirme: «*La SMA propose un répertoire éclectique allant de la musique classique à la variété, en y associant du cirque, du cinéma, du théâtre, du chant, mais aussi beaucoup d'humour.*»

Elle anime également avec brio toutes les cérémonies patriotiques d'Argenton, qu'elle participe à embellir en interprétant bien sûr les sonneries et l'hymne national, mais aussi des parties adaptées au souvenir et au

recueillement. S'associant aux enfants des écoles le 8 mai, aux collégiens et lycéens le 9 juin, elle participe activement à évoquer et à transmettre l'histoire qui a façonné notre société et notre ville.

Combinant l'accueil des jeunes par un enseignement accessible et propre à susciter des vocations, et celui des moins jeunes en cultivant leurs talents musicaux, elle contribue à la diffusion d'une image culturelle dynamique d'Argenton. Souhaitons longue et belle vie à cette – déjà – vieille dame qui fêtera bientôt ses 150 ans!

> acteur économique

Les fêtes de Noël à Argenton récompensées

Les fêtes de fin d'année ont été riches en animation. Dès la fin du mois de novembre le centre-ville a été illuminé, des décorations de Noël ont été installées. L'Union Commerciale, Industrielle et Artisanale (UCIA) d'Argenton-sur-Creuse a pris toute sa place pour animer la ville en aménageant



Les Argentonnois attendant le Père Noël sur le toit, samedi 19 décembre.

dans des vitrines de magnifiques automates qui ont plu tant aux petits qu'aux plus grands. Dans les jours précédents Noël, différentes animations ont eu lieu: l'installation d'un marché sur la Place de la République, l'arrivée du Père Noël sur le toit de l'Office de tourisme, des maquillages pour les enfants, des promenades en calèche ou encore l'installation d'une maison du Père Noël.

La ville d'Argenton a participé au concours des villes et des vitrines décorées, organisé par la Chambre de Commerce et de l'Industrie de l'Indre. Le prix des villes attribué par France Bleu Berry a été décerné à Argenton pour la qualité de ses illuminations, ses décorations et ses animations. La remise du trophée a eu lieu lundi 18

janvier dans les locaux de la CCI en présence de la Présidente Madame Picard et de Monsieur Guyon, directeur des programmes à France Bleu Berry.

La municipalité d'Argenton tient à associer l'UCIA qui par son investissement, sa détermination, son originalité a contribué à l'attribution de ce prix convoité puisque de nombreuses communes étaient en compétition. Nous n'oublions pas l'implication importante des services techniques municipaux, de l'Office de Tourisme et des nombreux bénévoles sans qui rien ne serait possible. Que tous ces acteurs qui ont fait de ces fêtes des moments magiques en soient chaleureusement remerciés.



Rendez-vous en mars au salon du chocolat

5000 visiteurs, c'est le bilan du premier salon du chocolat organisé par l'office de tourisme en novembre 2009 à Argenton.

Depuis, ce salon n'a cessé de susciter l'intérêt des Argentonnois, puisqu'il fut organisé successivement en 2010, 2011, 2012 et 2014, et que le prochain se déroulera les 4, 5 et 6 mars à l'Espace Jean Frappat.

Organisé dorénavant une année sur deux, ce salon prouve, au vu de son affluence, que la magie du chocolat opère toujours aussi bien sur les petits que sur les grands.

Cette année, ils pourront une nouvelle fois y déguster les différentes spécialités proposées généreusement par les chocolatiers-fabriquants qui ont été sélectionnés pour leur savoir faire et le choix des meilleures fèves de cacao.

Animations, conférences et expositions de pièces de chocolat sur le thème de Pâques compléteront l'ensemble de cette manifestation.

Un chocolat de qualité peut être consommé sans modération et cette qualité n'est pas liée à la teneur en cacao qu'il contient mais bien à l'ori-



gine des fèves. Comme pour les vins, des plantations de cacaoyers peuvent produire de grands crus de chocolat ! Boisson des dieux chez les Mayas, le chocolat fut introduit en Espagne dès la fin du XVI^e siècle et en France en 1615 par Anne d'Autriche, fille du roi d'Espagne et épouse du roi de France, Louis XIII.

Aujourd'hui, grâce à ses nombreuses vertus reconnues, le chocolat est apprécié de tous et ne constitue absolument pas un péché de gourmandise !

PETIT MÉMO

Qu'est-ce qu'un pur cru de cacao ? C'est un chocolat fabriqué avec des fèves de cacao toutes issues d'une même provenance.

Qu'est-ce qu'une pure plantation ? c'est une exploitation qui pratique exclusivement la culture des cacaoyers.

Qu'est-ce qu'un chocolat de couverture ? Il est utilisé par le chocolatier pour la confection de ses produits, notamment les enrobages.

> histoire locale

Le lycée Rollinat, un joyau architectural

Chacun le voit de loin, car il domine la ville au-dessus du pont sur la Creuse, face à la place de la République. Les lycéens le connaissent mieux, qui gravissent courageusement tout au long de l'année scolaire le chemin qui serpente au milieu des arbres pour rejoindre leur établissement.

Mais le lycée mérite plus qu'un rapide coup d'œil, en effet il est réellement un bel exemple d'architecture du début du XX^e siècle, remarquable surtout par l'ornementation de sa façade qui présente un intéressant décor réalisé selon la technique du sgraffite (décor stylisés, utilisation de mosaïque) sous l'avancée du toit ainsi que par de belles grilles en fer forgé. Cela lui a valu d'être inscrit au titre des monuments historiques en 2008.

L'idée de la création d'une école supérieure de garçons est attestée dès 1911 dans les délibérations municipales. Mais il



faut attendre 1918 pour relancer le projet, 1920 pour fixer son emplacement dans le haut quartier de Maroux au lieu-dit « le Château », 1922 pour que le Ministère de l'Instruction Publique et des Beaux-arts déclare ce projet d'utilité publique.

Le cabinet d'architectes Gaud et Grelier de Châteauroux est choisi. Ils conçoivent l'école selon un plan symétrique en U : un long bâtiment principal, face à la ville, flanqué de deux ailes perpendiculaires qui se terminent en pavillons. Le corps principal et les grands pavillons comportent trois étages au-dessus d'un niveau semi-enterré. C'est pour l'époque une construction moderne, avec ses formes géométriques et ses encadrements linéaires propres à l'Art Déco, mais encore attachée à la tradition puisqu'il est un des derniers exécutés en maçonnerie de pierre, avec un emploi limité de béton armé.

La fin des travaux fut programmée au départ pour l'été 1924. Mais c'était sans compter sur les adjudications infructueuses, les faillites d'entreprises incapables d'honorer leurs engagements, les avenants au projet qui se multiplient au fur et à mesure de la construction, comme si les architectes découvraient et amélioraient leur projet au fil de la construction...

Finally inaugurée en 1927, l'école s'avère aussitôt trop petite au point que l'on décide immédiatement son agrandissement.

En 1939, l'école primaire supérieure de garçons devient collège moderne, classique et technique, puis le 16 juin 1961, lycée Rollinat.